

001-210102646-20230329-DELIB_2023_10-DE

DEPARTEMENT DE L'AIN
Arrondissement de Bourg
Canton d'Attignat
Commune de MONTRACOL

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL**

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à vingt heures, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Présents :

MMES Annie CHARTREZ, Corinne AGIUS, Hélène ROUX DIT RICHE, Patricia CHAMBARD, Aurélie CAVALLERO, Sophie JACOB-GAUTHERET
MM. Christophe JOLY, Christophe SUBTIL, Loïck YONNET, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER, Frédéric REFOUVELET, Morgan MERLE

DATE DE LA CONVOCATION
Le 21 mars 2023

Absents excusés :

MME Bénédicte JOURDIN, donne pouvoir à Annie CHARTREZ

A été élu secrétaire : Monsieur CHEVALIER Martial

Objet : SUBVENTIONS MUNICIPALES 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les demandes de subventions et contributions annuelles reçues en mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DRESSE** la liste des organismes et associations qui bénéficieront d'une subvention communale pour l'année 2023 ainsi que le montant accordé :

- MLA – Comité des fêtes 1000.00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
David LAFONT

*Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le
Le Maire,*

